

La révision constitutionnelle de 2008

Par **Anna**, le **07/03/2019** à **13:24**

Bonjour tout le monde!

Mon professeur de TD m'a donné ce sujet de dissertation : La révision constitutionnelle de 2008 et les commissions parlementaires.

Je pensais faire une problématique de type :

En quoi la révision constitutionnelle de 2008 s'inscrit-elle dans une volonté de revalorisation du Parlement?

Je ne sais pas trop quoi faire comme plan et j'ai peur que ma problématique ne traite pas (ou peu) le sujet...

Pourriez vous m'aider?

Merci d'avance !

Par **decastellouis**, le **07/03/2019** à **20:45**

Bonjour Anna,

Votre sujet n'est pas aussi effrayant qu'il y paraît.

Etant donné que vous êtes en Licence I, je vous conseillerai les manuels de droit constitutionnel qui traitent de cette question afin de relever les apports de la révision du 23 Juillet 2008 en faveur du Parlement et plus précisément des commissions parlementaires.

Au mieux si vous êtes motivé, référez vous au texte pour essayer de relever vous même les rénovations de cette réforme constitutionnelle à l'égard du parlement. Votre idée sur la question en serait éclaircie et vous vous ferez moins peur.

Par ailleurs, quel plan proposez vous pour justifier ta problématique? On ne saurait dire si une problématique est mauvaise sans avoir une idée du plan .

Par **Anna**, le **09/03/2019** à **14:41**

Bonjour,

Merci pour votre réponse ^^

Pour le plan j'avais pensé à une première partie sur les pouvoirs restreints du Parlement et une seconde à propos de la révision qui permet de revaloriser le Parlement.

Cependant, j'ai peur que ma première partie ne traite pas vraiment le sujet...

Par **decastellouis**, le **09/03/2019** à **15:15**

Bien évidemment votre sujet vous ne le traiterez que dans la seconde partie. (ce n'est pas ce qui vous ai demandé) Et votre dissertation est un tout.

Votre idee de la restriction pourrait figurer dans votre introduction et pourquoi pas dans la partie contextualisation et interet du sujet.

Par **Clément Passe-Partout**, le **09/03/2019** à **20:23**

Bonsoir,

Même remarque, votre dissertation doit traiter du sujet dans vos DEUX parties.
Ensuite, attention aux parties descriptives.

Référez vous en effet aux textes, ou à des manuels. Certains manuels résument très bien l'impact (ou le non-impact) de la révision de 2008.

Pour la problématique, rien ne me choque a priori

Par **Anna**, le **10/03/2019** à **16:49**

Bonjour,

Je ne parviens pas à trouver d'éléments sur le non impact de la révision...

Pour le plan, celui-ci conviendrait-il?

I- Une volonté de revalorisation du Parlement

II- Une révision qui ne change pas l'équilibre des pouvoirs